



Promouvoir l'accessibilité aux
services de garde éducatifs pour

Tous les Tout-petits

Rapport présenté au Comité-conseil "Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel"

19 Septembre 2019

Thomas Saïas, Coralie Mercerat et Carl-Maria Mörch

Équipe de recherche Epione
Département de psychologie - UQAM

UQÀM
Université du Québec à Montréal



Sommaire

Introduction	1
Description du phénomène	2
Quelles sont les barrières d'accès aux services ?	3
Populations autochtones et immigrantes, au Québec	5
Synthèse du problème à l'étude	6
Conséquences du problème	7
Dépasser le problème	9
Recommandations et Initiatives prometteuses	10
A propos des auteurs	13
Bibliographie	14

Introduction

Alors que le Québec est doté d'un important réseau de structures dédiées aux tout-petits, les données du Ministère de la Famille rapportent que 156.000 0-5 ans (parmi lesquels 97.000 1-5 ans) restent en marge des services de garde éducatifs¹.

Afin d'élaborer une stratégie pour lutter contre ce phénomène amplificateur d'inégalités sociales, le Ministère de la Famille et Avenir d'enfants ont mis en place un Comité-conseil nommé « Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel ».

Dans la première étape de ses travaux, le Comité souhaite bénéficier d'une analyse contextualisée des connaissances sur le non-recours aux services éducatifs.

Cette mission a été confiée à notre équipe de recherche.

Méthodologie

- Au mois d'août 2019, l'équipe de recherche *Epione: santé publique - santé communautaire* (UQAM) a analysé les données de la littérature scientifique et de la littérature grise portant sur le phénomène étudié.
- Judith Gaudet, Ph.D., a apporté un soutien documentaire. Les données provenaient du Québec, du Canada, ou de contextes internationaux dont l'étude était pertinente pour le contexte québécois.

➔ 92 rapports et 169 articles scientifiques ont été identifiés (Littérature grise + Proquest, PsycInfo, Pubmed, Cochrane), analysés (NVivo) et font l'objet du présent rapport.

Le rapport est structuré en trois parties, correspondant aux questions posées au Comité-conseil :

- 1. Qui sont les enfants les plus vulnérables, non-rejoins par les services éducatifs et pourquoi ne fréquentent-ils pas ces services? Quels sont leurs besoins?**
- 2. Quelles sont les conséquences de ce phénomène?**
- 3. Comment faire pour répondre aux besoins de ces tout-petits?**

Nous espérons que ce rapport contribuera à lutter contre les inégalités sociales d'accès aux services éducatifs existant au Québec.

Thomas Saias, Coralie Mercerat et Carl-Maria Mörch



Description du phénomène

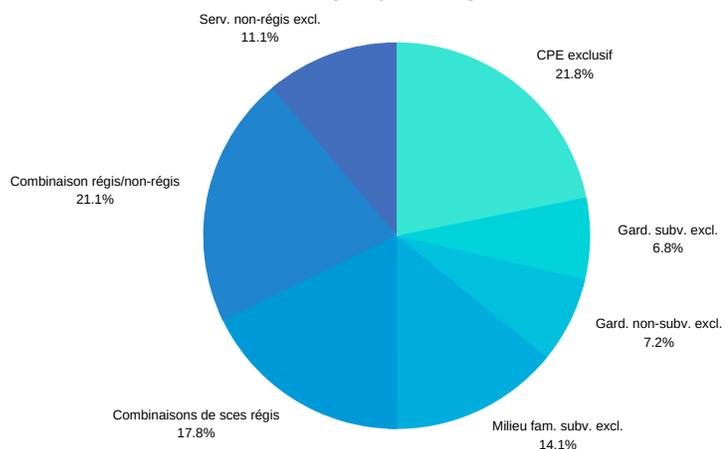
Le développement des enfants est dépendant de leurs environnements de vie, particulièrement pour les tout-petits²⁻⁴. Avant l'entrée à l'école, la diversité des modes de garde ouvre la porte à de nombreuses formes d'inégalités. Les enfants peuvent être confrontés à des milieux plus ou moins qualitatifs, selon qu'ils sont gardés ou non à la maison, gardés ou non par leur(s) parent(s) et selon la qualité de leur environnement.

A la fin des années 1990, le Gouvernement québécois a mis sur pied une politique visant à soutenir les enfants et leurs familles, notamment à travers le financement de congés parentaux et de services de garde pré-scolaires⁵.

Plus d'un enfant sur quatre arrive à l'école avec une vulnérabilité dans au moins un domaine de son développement

Cette proportion augmente avec le niveau de défavorisation des familles.

Répartition des modes de garde éducatifs pré-maternelle (ISQ, 2017)



Malgré cette offre de services et l'assurance parentale, l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle estime que 28% des enfants arrivent encore à l'école avec une vulnérabilité dans au moins un domaine de leur développement⁶. Vingt ans après le début de la politique familiale du Québec, le Gouvernement du Québec réaffirme en 2019 sa reconnaissance des services de garde éducatifs de qualité comme fondamentaux pour l'égalité des chances. La stratégie nationale "Tout pour nos enfants" vient apporter un cadre légal et financier pour la politique québécoise.

Les familles défavorisées doivent composer avec des limites économiques, sociales, sanitaires, culturelles et de logement^{7;8}. La défavorisation affecte leur fonctionnement et leur capacité d'aller chercher de l'aide⁹. Les services éducatifs de qualité sont particulièrement efficaces pour limiter les effets des inégalités sociales chez les jeunes enfants défavorisés^{8;10-12}.

Cependant, les familles défavorisées fréquentent trop peu les services de garde. Au Québec, 40% des familles dont les revenus ne dépassent pas 20 000\$/an¹³ ne fréquenteraient aucun service préscolaire^{8;14;15}. De plus, lorsque ces familles parviennent à inscrire leurs enfants, la qualité des services impliqués est souvent inférieure à celle dont bénéficient des familles plus favorisées^{16;17}.

→ Les inégalités frappant les familles défavorisées ont des effets sur la santé des familles, mais également sur leur capacité à disposer de l'aide pour améliorer leur situation.

→ La manière dont est structurée l'offre de services éducatifs au Québec est inégalitaire et pourrait augmenter les inégalités sociales précoces, en ne permettant pas aux familles défavorisées d'obtenir des services adaptées à leur situation.

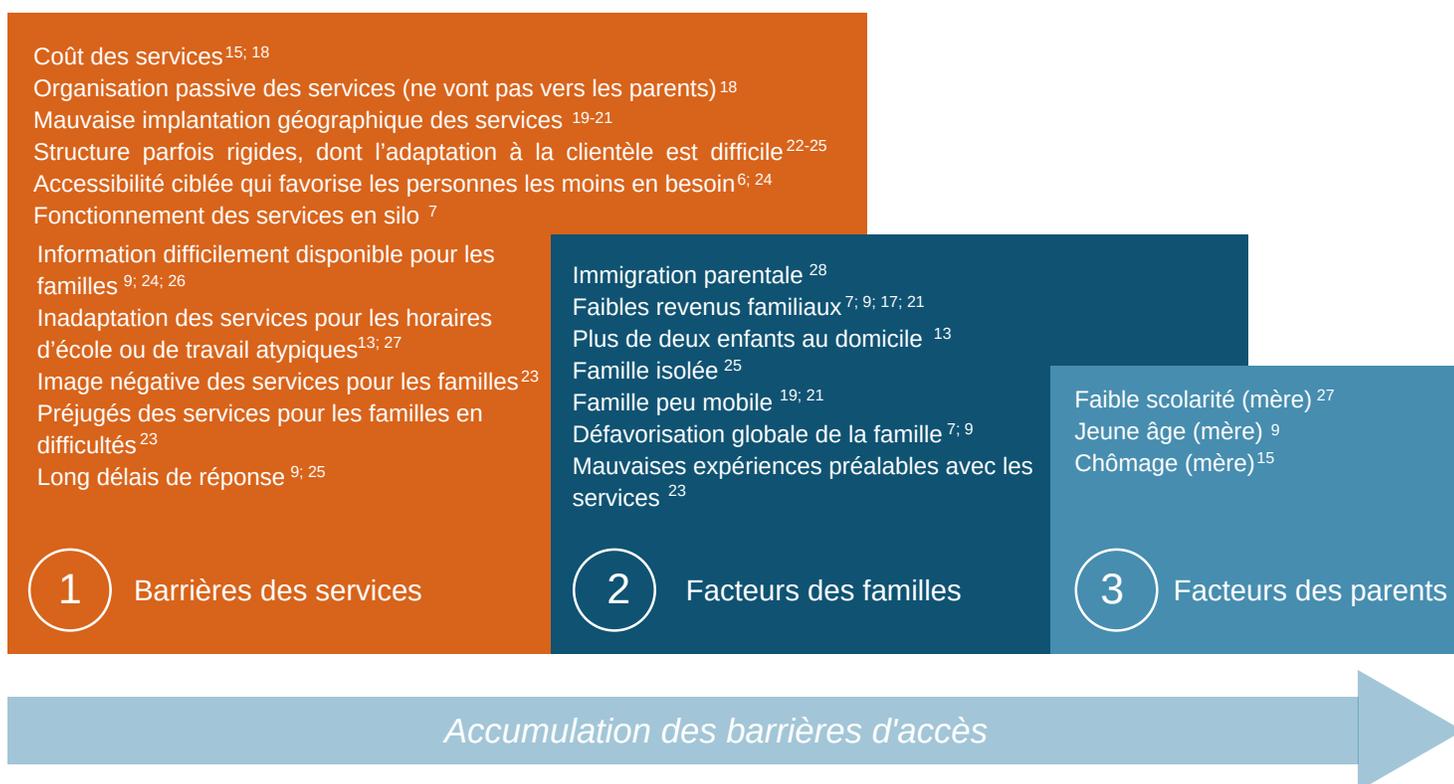
Quelles sont les barrières d'accès aux services ?

Identifier les facteurs associés au non-recours aux services éducatifs est une mission prioritaire pour les chercheurs et les institutions. La revue des littératures scientifique et grise dans le cadre de notre mandat a permis d'identifier que :

- Il existe un très fort consensus sur les facteurs « de risque » associés au non-recours aux services. De nombreuses recherches ont été menées au Québec et obtiennent des résultats similaires.
- Ces facteurs sont peu spécifiques aux services éducatifs. On les retrouve en effet dans les autres recherches portant sur le non-recours aux services de santé ou aux services médico-sociaux.
- Peu de recherches qualitatives permettent de dépasser la question du « QUI sont ces enfants ? » pour aller vers le « POURQUOI ne fréquentent-ils pas les services? », c'est-à-dire d'identifier les barrières d'accès, liées aux facteurs individuels.

Facteurs associés à la non-fréquentation des services de garde éducatifs avant 5 ans.

Nous rapportons à la fois les résultats des grandes études québécoises populationnelles et les résultats des quelques études qualitatives identifiées, importantes pour mieux comprendre ce processus d'exclusion.



Les facteurs associés au non-recours peuvent s'exprimer individuellement (famille avec faible littératie, faibles revenus parentaux) ou du point de vue des services (information non adaptée, coût du service trop élevé). Afin d'inciter à l'action sur des facteurs modifiables, nous avons choisi d'exprimer – lorsque cela était pertinent – les barrières en termes structurels plutôt qu'individuels.

Les éléments analysés au Québec montrent que :

- Il est possible d'identifier des barrières sur lesquelles des actions publiques peuvent agir. Ces barrières reflètent les besoins des familles en situation de défavorisation.
- Deux catégories de barrières émergent :
 - **Les barrières systémiques** : mauvais arrimage des services avec les familles défavorisées, qui requièrent plus d'adaptations que les autres familles aux niveaux économique, temporel, informatif, psychologique, etc.
 - **Les barrières économiques** : coût des services, mobilité, etc.

- Il existe un « **Effet Matthieu**²⁹ » dans les services éducatifs préscolaires : les personnes les plus défavorisées bénéficient le moins des services. Qu'ils soient universels ou ciblés, les personnes les moins en besoin sont celles y recourant le plus

- Les facteurs et barrières identifiés, semblables à ceux connus dans d'autres champs de recherche témoignent de problématiques structurelles dont l'effet au niveau des familles existe sur plusieurs générations. Ainsi, la précarité culturelle et éducative est associée à de la précarité économique. Cette dernière nuit à la stabilité professionnelle, à la disponibilité parentale, génère des stressors importants (entre autres sur la santé) qui se transmettent d'une génération à l'autre.

La littérature internationale – rapports et articles scientifiques – identifie des facteurs associés au non-recours aux services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) similaires au contexte québécois :

- situation économique³⁰,
- lieu d'habitation^{30; 31},
- disponibilité des places en service de garde^{31; 32},
- offre de service³².

Les articles soulignent également que les attitudes des parents ou des enfants peuvent avoir un impact sur leur présence dans les SGEE^{31; 33}, hypothèse non investiguée au Québec. Comme au Québec, le soutien financier pour accéder aux SGEE constituerait un élément important renforçant l'accès à de tels services, mais plusieurs rapports^{30; 34} mettent en lumière qu'une majorité des enfants qui se qualifiaient pour recevoir une telle aide, ne la reçoivent pas. Les questions de qualité sont également abordées à diverses reprises, notamment en ce qui concerne les systèmes de classification de la qualité des SGEE^{35; 36}, la formation ainsi que la rétention des éducatrices dans les services³⁵.

La majorité de la littérature consultée soutient l'idée que les services de garde ont un effet positif sur le développement de l'enfant dans différents domaines^{30; 35; 37-39}. Toutefois, une étude³¹ indique que nous devons rester prudents sur de telles conclusions, alors que plusieurs variables peuvent faire évoluer les bénéfices des SGEE : le temps passé dans les services et leur qualité, notamment. Finalement, plusieurs études mentionnent l'importance d'évaluer plus en profondeur et de façon longitudinale les effets des services de garde sur le développement des enfants³⁹ et sur les retombées économiques.



Populations autochtones et immigrantes, au Québec

Les populations autochtones du Québec et immigrées au Québec sont identifiées dans la littérature comme les plus défavorisées, victimes des inégalités sociales et de leurs conséquences.

Ces populations sont plus vulnérables parce qu'elles sont exposées de façon cumulée aux facteurs de risques d'exclusion ainsi qu'à la difficulté à rejoindre et à être rejoints par les services.



**Plus de la moitié
des parents
autochtones
vivent sous le
seuil de
pauvreté,
au Québec⁴⁰.**

Les populations autochtones du Québec

Il est reconnu que les personnes autochtones cumulent les facteurs d'exclusion (isolement, peu d'accès à l'information, peu de services chômage, pauvreté économique...) et constituent la population la plus vulnérabilisée au Québec^{40; 41}. La question de l'accès des populations autochtones aux services éducatifs au sein des réserves a fait l'objet d'une enquête nationale. Celle-ci soulignait que la moitié des enfants au sein des réserves fréquentaient un service éducatif dont les parents étaient globalement satisfaits et leur permettant d'être exposés à la culture autochtone de leur famille⁶³. Une autre étude menée en 2007 suggérait un désintéret des parents Inuits du Nunavik pour les structures publiques - CPE -, notamment en raison de leur faible qualité et de mauvais financements^{15; 42}. En revanche, il n'existe pas de politique provinciale permettant d'estimer les inégalités ou le rapport besoins/services hors-réserves. Le Programme - fédéral - d'aide préscolaire aux Autochtones finance des ateliers non intégrés aux autres dispositifs éducatifs, non systématisés, non évalués et constituant à ce titre une offre marginale de services. Nous questionnons son utilité et les effets de son interférence auprès des services pré-existants.

Les populations immigrantes au Québec

Les enfants des familles immigrées des pays du Sud cumulent des vulnérabilités à l'entrée à l'école, en plus d'une précarité économique²¹. Les parents immigrés au Québec sont particulièrement isolés, plus à risque d'être sans emploi, à la recherche d'un emploi ou aux études. Ils sont plus souvent bénéficiaires de l'aide sociale que la population générale⁴³.

Leur quotidien est contraint par des adaptations culturelles et sociales, et des confrontations à de nombreux stressés sociaux. De ce fait, ils déclarent plus fréquemment que les parents nés au Québec être en difficulté pour offrir des environnements sécurisants à leurs enfants. Le besoin de donner plus d'information sur leur société d'accueil et les services éducatifs a été pointé.

Cependant, la fréquentation d'un service de qualité semble diminuer les effets des inégalités sociales chez ces enfants, de manière plus marquée qu'en population générale²¹. Malgré cela, les enfants immigrés de première génération sont moins nombreux à fréquenter les CPE et les autres services éducatif (75.1%) que les enfants immigrants de seconde génération (90.4%) ou que les enfants non immigrants (86.8%). Ils sont plus nombreux à être gardés à la maison que les enfants nés au Québec^{21, 28}. Il est enfin à préciser qu'un certain nombre d'enfants nés canadiens peuvent se voir refuser l'accès à des services publics en raison du statut légal de leurs parents immigrants²⁸.



**Un rapport
relève qu'à
Montréal, en
2011, la
majorité
(58 %) des
immigrants
récents vit
dans la
pauvreté²¹.**



Synthèse du problème à l'étude

Ce que l'on retient : des enfants en marge du système

- Vingt-huit pour cent des enfants débutent la maternelle avec une vulnérabilité dans au moins un domaine de leur développement. La proportion s'élève à un tiers des enfants qui vivent dans des contextes de défavorisation;
 - Le Québec dispose d'une offre multiple de services de garde pour les enfants d'âge préscolaire;
 - Près de 100 000 enfants ne fréquentent aucun service de garde éducatif entre 1 et 5 ans, ce nombre augmentant à 156 000 en considérant la période 0-5 ans;
 - La défavorisation est à la fois une barrière au développement du potentiel des enfants ET à l'accès aux services;
 - Cette défavorisation est en partie tributaire de la défavorisation des parents. A ce titre, elle peut être qualifiée de transgénérationnelle;
 - Les barrières identifiées relèvent d'une dimension institutionnelle et systémique, plus qu'individuelle. Il semble possible de les infléchir;
 - Les personnes autochtones sont, au Québec, la population la plus vulnérable d'un point de vue de la santé et du développement des enfants. Si une enquête a révélé l'existence de services satisfaisants en réserve, il n'existe ni données ni services concernant le tiers des enfants autochtones vivant hors réserves;
 - Parmi l'ensemble des populations fragilisées, les familles immigrantes cumulent énormément de facteurs de risque, les rendant très vulnérables dès le plus jeune âge des enfants.
-

Ce que l'on comprend : des problèmes structurels et des conséquences familiales

- Les inégalités sociales existent avant même la conception de ces enfants. Elles se poursuivent durant la grossesse (santé, accès aux services de qualité), à la naissance et durant la période préscolaire;
- Les facteurs de risque identifiés par les études démographiques/épidémiologiques sont semblables aux facteurs portant sur le non-recours à d'autres services. De même, les processus d'exclusion (par les services) ou d'insularisation (des familles) sont similaires dans notre revue et dans d'autres champs de recherche portant sur le non-recours
- Il existe selon nous des trajectoires familiales d'exclusion qui semblent en partie tributaires de l'organisation des services. Si l'on peut identifier des facteurs individuels, ils ne permettent pas d'expliquer pourquoi des enfants ayant des besoins accrus de collectivité et de milieux stimulants n'en bénéficient pas. Lorsqu'on analyse les barrières systémiques, la dimension organisationnelle apparaît le plus fréquemment.

Conséquences du problème

Selon les données du Ministère de la Famille¹, 27,6% des enfants de 1 à 5 ans ne fréquentent aucun service de garde éducatif à l'enfance (SGEE). Cette proportion décroît avec l'âge des enfants : 35,7% à un an, 30,8% à deux ans, 24,9% à trois ans et 19,5% à quatre ans.

A l'heure actuelle, on ne dispose pas de profil précis sur les enfants ne fréquentant pas les SGEE. La littérature étudiée suggère que la plupart (mais pas tous) vivraient dans des contextes marqués par la précarité économique, culturelle ou sociale. Nous avons choisi de souligner dans ce rapport les données et résultats de recherche portant sur ces familles vivant en contextes de défavorisation, qui vivent une « double peine », en cumulant les effets délétères de la précarité et du non-accès aux services.

1- Des conséquences pour les enfants tout au long de leur vie

La présence d'un environnement stimulant est une garantie de soutien pour le développement de l'enfant. Cet environnement peut être familial ou collectif. En contexte de défavorisation, le milieu public peut soutenir les familles en leur offrant des services de qualité et adaptés à leur situation. Selon l'ensemble des études, ils permettraient d'offrir des lieux stimulants et protecteurs pour les enfants. Ils aideraient aussi concrètement les parents dans leur quotidien, leur permettant de lutter contre les effets de la défavorisation sur leur famille.

Les enfants les plus exposés aux conséquences des inégalités vivent dans des contextes de défavorisation et fréquentent moins les SGEE. Ils sont ultérieurement plus à risque de développer des troubles de l'apprentissage, émotionnels ou comportementaux⁴⁴.

En étant exposé aux précarités sociale, culturelle ou économique, l'enfant subit des facteurs sur lesquels il n'a pas de prise. La précarité n'est pas un facteur individuel, mais un processus social auquel un enfant est exposé en continu. Ce processus a des conséquences immédiates, devenant irréversibles sur le long terme.

Agir tôt permet d'inverser ce processus, de rétablir une égalité des chances pour ces enfants et de les préparer à la vie scolaire et en collectivité. Plus les enfants vivent dans des contextes précaires, plus leur présence dans un SGEE sera bénéfique – à la condition fondamentale que ce service soit de qualité. Il ne suffit pas de mettre en place un service éducatif, il faut impérativement s'assurer qu'il soit bon^{11; 45}.

Ne pas fréquenter un SGEE a des conséquences immédiates et à long terme pour les tout-petits vivant dans des contextes précaires. Mais plus encore, cela les prive de dépistages de troubles potentiels, affectant leur trajectoire déjà contrainte par les inégalités sociales.



2- Ne pas inclure les parents aggrave le problème

Si les préoccupations des chercheurs portent essentiellement sur le développement des enfants, il est nécessaire de rappeler l'effet délétère -pour les parents- de ne pas pouvoir accéder à des services de garde éducatifs de qualité. Les familles défavorisées ont des besoins d'information plus importants que le reste de la population. Paradoxalement, plus leurs besoins sont importants, moins elles ont de chances d'accéder aux services. Ce processus renforce les inégalités, et le stress des parents. Il a des effets négatifs sur la santé et peut conduire à un processus d'isolement des services.

Les revenus familiaux peuvent aussi être affectés par l'accès d'un jeune enfant à un service de garde. Le revenu du foyer sera fortement réduit si les parents ne peuvent pas accéder au service de leur choix ou choisissent de garder leur enfant à la maison. De plus, cela aura un impact négatif sur le développement scolaire et professionnels des parents (en particulier des mères).

3- Le Québec : le grand perdant

La décision publique de financer des structures offrant des services éducatifs avant 5 ans est souvent liée à un débat économique^{14; 46-51}. Si la communauté scientifique est aujourd'hui convaincue de l'intérêt de l'investissement sur les structures éducatives à long terme, deux écoles s'opposent pour débattre de l'intérêt économique à court terme. Les CPE constituent à cet égard un exemple très spécifique de ce débat. La première école soutient que l'investissement des CPE n'a pas été autofinancé par l'augmentation des revenus fiscaux liés au retour des mères sur le marché⁵¹. La seconde affirme qu'au contraire, l'investissement a été rentabilisé et que le système de SGEE de qualité aurait permis aux gouvernements provincial et fédéral de recueillir 1Md\$ en 2008⁵⁰.

Si l'on combine les approches économiques et développementales, il faut regarder en même temps le coût des conséquences et des bénéfices potentiels. Dans le cas des SGEE (maternelle comprise), les bénéfices de la prévention s'ajoutent aux retombées fiscales du retour à l'emploi des parents, justifiant de croire au modèle soutenant la pertinence économique originelle des CPE⁵⁰.

4- Il est possible d'agir maintenant !

Il est possible d'agir pour diminuer les écarts d'accès aux services de garde de qualité. La troisième section de ce rapport synthétise les leviers, initiatives et recommandations pour augmenter l'accessibilité aux SGEE. Disposer d'outils efficaces et pouvoir s'en servir constitue la meilleure garantie de restauration de l'équité face aux institutions.



Dépasser le problème

L'étude des barrières liées au non-recours au SGEE a mis en évidence que les enjeux structurels étaient au premier plan. Si très peu d'initiatives ont été évaluées, permettant de dégager des pistes d'action fondées sur des données de recherche, de nombreux travaux évoquent des leviers sur lesquels il serait possible d'agir pour enrayer le phénomène du non-recours⁵²⁻⁵⁵. Nous les présentons ici en utilisant le modèle empirique de Dixon-Woods et coll.⁵⁶ Ce modèle est une référence pour sortir des approches chiffrées d'utilisation des services. Il met l'accessibilité et la bi-directionnalité au centre de sa théorie.

Concept "Identification de l'éligibilité" : la famille reconnaît la pertinence de ce service pour répondre à ses besoins.

Barrières connues : Familles isolées, services passifs, images négatives des services, accessibilité ciblée.

Leviers identifiés : Démarchage, porter le service dans la communauté⁴⁰, contacter les familles dès la grossesse^{7; 44; 57}, impliquer les parents dans des activités de recherche²⁶.

Concept "Navigation" : La famille peut se rendre au service.

Barrières connues : Information peu disponible, familles peu mobiles, services lointains.

Leviers identifiés : Cliniques mobiles⁴⁰, décroisonner les services en silo⁷, informer simplement et lisiblement⁵⁸.

Concept "Perméabilité" : Le service fait montre d'ouverture et d'adaptabilité

Barrières connues : Services peu adaptés culturellement, horaires rigides, coût des services.

Leviers identifiés : Dématérialisation du service (téléphone, SMS)⁵⁸, services à bas coûts¹⁴, universalisme proportionné dans la forme et le contenu^{48; 57}.

Concept "Apparition" : La famille se présente au service

Barrières connues : Peur des services, peur d'être jugé.

Leviers identifiés : Recrutement en boule de neige par la communauté²⁵.

Concept "Jugements et décision des services" : Le service reconnaît sa pertinence pour cette famille.

Barrières connues : Préjugés des professionnels, sélection des familles les moins en besoin.

Leviers identifiés : Investir dans la qualité des SGEE^{50; 60}, former les professionnels à l'élaboration de liens de confiance⁵³, implication des parents dans la définition des objectifs du SGEE⁶¹.

Les articles et rapports portant sur le non-recours aux SGEE s'accordent sur le fait que l'accessibilité et la qualité sont indissociables. On y souligne notamment l'importance de l'implantation, déterminante pour assurer la qualité et l'équité d'accès aux services.

Ceci permet de soutenir l'idée que c'est par le terrain que l'enjeu du non-recours pourra être dépassé et non par la seule confiance dans les « programmes » d'intervention. Ces derniers sont plus proches des champs académiques et technocratiques que professionnels²⁹.

L'engagement des bénéficiaires et des acteurs, le soutien des administrations et des universités sont centraux pour espérer endiguer l'exclusion dont sont victimes les enfants vivant dans des contextes de défavorisation.

Recommandations et Initiatives prometteuses

Synthèse du problème à l'étude

La mission confiée au Comité-conseil est de produire des recommandations afin que chaque tout-petit développe son plein potentiel. Parmi les déterminants identifiés, nous avons choisi de porter notre attention sur l'**augmentation de l'accessibilité aux SGEE pour les enfants en besoin d'un milieu stimulant**. Pour agir sur cet objectif, l'analyse contextualisée a mis en valeur huit leviers :

- Décloisonner les services,
- Rendre les services économiquement accessibles,
- Aller vers les parents,
- Augmenter la disponibilité des services,
- Augmenter la qualité des services,
- Augmenter l'adaptabilité des services,
- Garantir la qualité des relations services-parents,
- Rendre les services accessibles sans considération pour les privilèges des usagers.

En nous appuyant sur cette théorie du problème, nous proposons ici quatre recommandations prioritaires qui, mises en œuvre, permettraient de diminuer le non-recours aux SGEE pour les tout-petits en besoin de milieux stimulants.

1. Augmenter les connaissances utiles permettant d'estimer le rapport besoins/ressources des familles

- Financer des recherches provinciales et régionales à devis mixtes quantitatif/qualitatif portant sur le parcours de services des familles, de la grossesse à 5 ans. Ce type de recherches permet de compléter les protocoles démographiques (type EQPPEM), en permettant de comprendre qui est affecté par quel phénomène, où, dans quels contextes, et de savoir si les besoins locaux sont couverts par des services spécifiques. On ne dispose pas de telles données à ce jour;
- Utiliser les données de *La place 0-5* pour estimer la couverture universelle (ou non) du service et le parcours ultérieur des familles inscrites;
- Développer/Financer des études spécifiques sur l'articulation besoins/ressources des familles vivant dans des contextes de défavorisation, immigrées et autochtones, selon les milieux de vie;
- Développer/Financer des recherches permettant de mieux comprendre le parcours des familles dans l'ensemble des systèmes publics : de garde, de garde ponctuelle, de santé et de services sociaux. Il est nécessaire de mieux connaître le lien qu'entretiennent les familles avec l'ensemble des services, pour ajuster ces derniers.;
- Développer une plateforme entre les chercheurs et les SGEE pour promouvoir une culture de l'évaluation réaliste. Celle-ci implique une évaluation des actions de terrain, centrée sur les processus (d'accès, d'implantation, de fidélité) autant que les résultats (efficacité, efficience). Cette démarche permet de se prononcer sur les résultats en tenant compte des besoins, des objectifs, des processus et du contexte.

2. Intégrer les besoins des parents pour assurer la qualité des services pour tous les tout-petits

- Former les professionnels et les cadres des SGEE à la diversité culturelle, à l'évaluation des besoins spécifiques des parents et aux enjeux liés à la défavorisation, pour mieux servir toutes les clientèles selon leurs besoins (populations économiquement ou socialement précarisées, populations immigrées, populations autochtones);
- Former tous les professionnels aux enjeux extra-éducatifs des familles en situation de précarité. Une approche centrée sur les besoins et les forces des familles sont nécessaires pour que les attitudes favorables des familles à l'endroit des SGEE soient augmentées;

L'évaluation du programme de formation de la Halte-garderie du Cœur (HGC)⁶² visait à évaluer les effets de ce programme sur les compétences des étudiantes qui y participaient et leurs capacités de transfert des apprentissages. Dans le cadre de cette évaluation, dix-huit étudiantes-stagiaires finissantes – 10 à la HGC et 8 dans une autre structure – ont répondu à divers questionnaires et à une entrevue individuelle concernant leurs pratiques. Les informations recueillies permettent de soutenir que la plupart des effets attendus ont été atteints, bien que certains d'entre eux n'aient pas été davantage observés chez les étudiantes qui participent au programme de formation de la HGC.

- Une fois les données recueillies et les formations réalisées, associer les parents dans la définition des modalités éducatives des services de garde. Cela permettra d'assurer la qualité locale du contenu éducatif des SGEE, prérequis pour que les familles les plus éloignées des services puissent les fréquenter;

Le but principal de « Voix des parents » (VDP)⁶¹ est d'incorporer les idées des parents d'enfants de 0-5 ans de la communauté à la planification stratégique des partenaires en petite enfance. Une première évaluation du projet a été réalisée afin de vérifier si le processus était réalisable et généralisable à d'autres communautés. L'évaluation a mis en valeur que le projet engendre des résultats positifs, tant chez les parents – en termes de compréhension du système, notamment – que chez les partenaires, qui mettraient parfois en place des changements sur la bases des éléments soulignés par les parents.

- Réévaluer les critères de qualité des services de garde. La formation et le soutien offert au personnel, le respect des familles, la facilité d'accès aux services, la possibilité d'avoir un service adapté et l'implantation communautaire des services sont autant de critères qualitatifs leur permettant d'atteindre les objectifs en lien avec le potentiel des tout-petits.



3. Renforcer l'accès universel proportionné

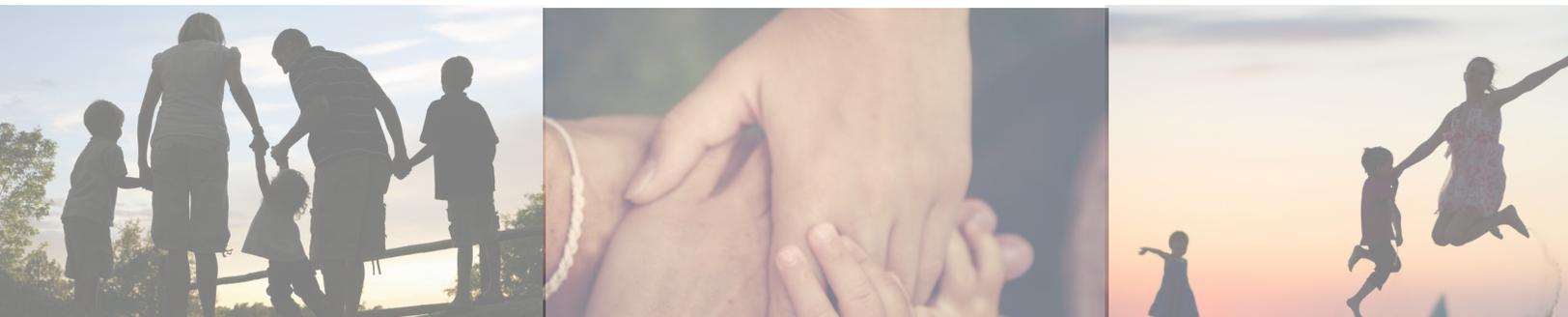
- Mettre en œuvre des moyens de contact actifs de l'Etat vers les parents permettant de lutter contre les inégalités d'accès liés au manque d'information ou aux préjugés;

En France, l'Agence des nouvelles interventions sociales et de santé met en place un dispositif intégré visant à développer l'accessibilité vers les actions de prévention précoce. Cette démarche, intitulée « Petits pas, Grands pas »⁵⁸ prévoit d'évaluer les besoins des parents localement et de mettre en place un système de contact systématique par SMS et une évaluation systématique des besoins des parents par téléphone. Ce système peu coûteux se déploie facilement et fait l'objet d'une évaluation au dernier trimestre 2019. Il est accompagné de dispositifs de formation à la diversité et à la relation d'aide pour les professionnels des services publics aux tout-petits. Deux des auteurs de ce rapport ont conçu le dispositif en question.

- Prévoir une dotation financière soutenant les initiatives de recrutement via les autres services (de santé ou services communautaires, davantage utilisés par les familles défavorisées : halte-garderies, cuisines collectives, joujouthèques, etc.), ou par des membres de la communauté formés (type sentinelle);
- Reconsidérer le mode de financement actuel des SGEE. Prendre en compte le fait que la non-gratuité est génératrice d'exclusion.

4. Valider l'investissement gouvernemental

- Mettre les efforts et les investissements sur les CPE et les structures bénéficiant d'un financement du Gouvernement et à but non lucratif. La politique de financement des familles impulsées dans les années 2000 a eu pour conséquence d'augmenter exponentiellement le nombre de services de garde, dont la qualité est très variable aujourd'hui⁵⁷. L'effort concentré sur le service public, en assurant la qualité et l'accessibilité des structures permettra de diminuer les inégalités générées par les institutions et d'augmenter les chances de tous les tout-petits de réaliser leur potentiel.



A propos des auteurs



Thomas Saïas, Ph.D, est professeur de psychologie communautaire à l'Université du Québec à Montréal.

Ses travaux de recherche portent sur l'équité dans l'accès aux services publics et la promotion de la santé chez les tout-petits. Il a développé plusieurs dispositifs pour outiller les services publics en vue de rejoindre toutes les familles d'un territoire et leur proposer des outils adaptés à leurs besoins.

Il est directeur de l'équipe de recherche « Epione : santé publique-santé communautaire » et membre du groupe de recherche de James Heckman « Human capital and economic opportunity working group ».

Coralie Mercerat, M.Psy., Ph.D.(c) est une chercheure engagée sur les enjeux entourant le soutien aux familles, la parentalité et l'accessibilité aux services pour les parents en situation de handicap physique. Ses implications de recherche se situent également en évaluation de programme.



Carl Mörch, M.Psy., Ph.D., travaille sur l'utilisation responsable des technologies numériques en psychologie.

Il s'intéresse particulièrement à l'éthique de l'intelligence artificielle et des données en santé. Il a développé, avec Thomas Saïas, une stratégie de prévention universelle par SMS et appel téléphonique auprès des femmes enceintes.

Bibliographie

1. Ministère de la santé. (2019). Proportions des enfants fréquentant un service de garde. Document sous embargo.
2. Heckman, J. J. (2008). The case for investing in disadvantaged young children. CESifo DICE Report, 6(2), 3-8.
3. Bronfenbrenner, U. (1979). The ecology of human development: Experiments by nature and design. Cambridge, MA: Harvard University Press.
4. Heckman, J. J. (2013). Lifelines for Poor Children. The New York Times.
5. Gouvernement du Québec. (1996). Les enfants au coeur de notre choix. Rapport.
6. Institut de la statistique du Québec. (2017). Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017. Rapport.
7. Avenir d'enfants. (2018). Mieux répondre aux besoins des jeunes enfants et des familles, analyse de 10 années d'action collective. Rapport.
8. Poissant, J., & Gamache, L. (2016). Analyse contextualisée sur le développement des enfants à la maternelle. Rapport.
9. Avenir d'enfants. (2017). Pour que tous aient une chance égale de développer leur plein potentiel: Document présenté par Avenir d'enfants dans le cadre de la Commission sur l'éducation à la petite enfance. Rapport.
10. Commission de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire. (2012). Mieux accueillir et éduquer les enfants d'âge préscolaire, une triple question d'accès, de qualité et de continuité des services. Rapport.
11. Observatoire des tout-petits. (2018). Petite enfance : la qualité des services éducatifs au Québec. Rapport.
12. Institut de la statistique du Québec. (2019). Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018. Portrait pour l'ensemble du Québec. Rapport.
13. Gingras, L., Audet, N., & Nanhou, V. (2011). Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde. Rapport.
14. Fortin, P., Godbout, L., & St-Cerny, S. (2012). Impact of Quebec's universal low fee childcare program on female labour force participation, domestic income, and government budgets. In: Working Paper 2012/02, [http://usherbrooke.ca/chaire_fiscalite/fileadmin ...](http://usherbrooke.ca/chaire_fiscalite/fileadmin...)
15. Raynault, M.-F., & Côté, D. (2014). Services de garde et clientèles vulnérables. Synthèse des connaissances sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde : leçons pour le Québec. Rapport.
16. Conseil supérieur de l'éducation. (2012). Mieux accueillir et éduquer les enfants d'âge préscolaire, une triple question d'accès, de qualité et de continuité des services. Rapport.
17. Vandebroek, M., & Lazzari, A. (2014). Accessibility of early childhood education and care: a state of affairs. *European Early Childhood Education Research Journal*, 22(3), 327-335.
18. Pichette, M. (2013). Développement langagier des tout petits: étude de cas de l'articulation problème solution chez les acteurs de la petite enfance d'un territoire pluriethnique de Montréal. (Mémoire de maîtrise en santé communautaire)
19. Raynault, M.-F., Bernier, N. F., Côté, S., Curtis, S., Duclos, J.-Y., Potvin, L., & Séguin, L. (2011). L'impact des politiques de soutien à la garde sur la santé et le développement des enfants d'âge préscolaire. Rapport.
20. Observatoire des tout-Petits. (2019). Les municipalités : des alliées pour soutenir les services éducatifs à la petite enfance. Rapport.
21. Guay, D., Laurin, I., Bigras, N., Toussaint, P., & Fournier, M. (2015). Résultats de l'Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle (EMEP, 2012). Portrait du parcours préscolaire des enfants montréalais. Rapport.
22. Halperin, V. (2007). Québec day care: Access for all? (Maîtrise en sociologie), U. Concordia, Montreal.
23. Aubin-Horth, S. (2014). Revue de littérature sur les stratégies et les pratiques efficaces pour rejoindre les personnes vulnérables. Paper presented at the Communication présentée à la Conférence régionale des élues (CRE), Bas Saint-Laurent, Québec.

Bibliographie

24. Avenir d'enfants. (2017). Portrait de l'expérience et des besoins des parents d'enfants de 0 à 5 ans au Québec. Rapport.
25. Langlois, E. (2014). Aller du bord de l'exclusion - Rapport d'entretiens sur les stratégies et les pratiques gagnantes pour atteindre les personnes difficiles à rejoindre. Rapport.
26. Tremblay, A. (2017). La voix des parents du Temiscamingue: Rapport d'évaluation. Rapport.
27. Geoffroy, M. C., Seguin, J. R., Lacourse, E., Boivin, M., Tremblay, R. E., & Cote, S. M. (2012). Parental characteristics associated with childcare use during the first 4 years of life: results from a representative cohort of Quebec families. *Can J Public Health*, 103(1), 76-80.
28. Observatoire des tout-petits. (2019). Accès aux soins de santé pour les femmes enceintes et les tout-petits de familles migrantes. Rapport.
29. Saïas, T., Poissant, J., Delawarde, C., & Tarabulsy, G. (2019). Cinquante ans d'expérimentation: quels enseignements tirer des programmes de prévention précoce? In G. Tarabulsy, J. Poissant, T. Saïas, & C. Delawarde (Eds.), *Programmes de prévention et développement de l'enfant: 50 ans d'expérimentations*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
30. Children Now. (2018). 2018 California Children's Report Card: A Review of Kids' Well-Being & Roadmap for the Future. Rapport.
31. Abrassart, A., & Bonoli, G. (2015). Availability, Cost or Culture? Obstacles to Childcare Services for Low-Income Families. *Journal of Social Policy*, 44(4), 787-806. doi:<http://dx.doi.org/10.1017/S0047279415000288>
32. Colorado Children's Campaign. (2014). 2014 Kids Count in Colorado! The Big Picture: Taking the Whole Child Approach to Child Well-Being. Rapport.
33. Jester, C. B. (2019). Nurturing and Attachment in Arkansas Early Childhood Settings: Qualitative Early Childhood Caregiver Insights. (Ed.D.), Regent University, Ann Arbor.
34. Holcomb, B. (2016). Too Many Children Left Behind: Make Quality Early Learning a Top Priority. Rapport.
35. Klein, S., Merritt, D. H., & Snyder, S. M. (2016). Child welfare supervised children's participation in center-based early care and education. *Children and Youth Services Review*, 68, 80-91. doi:10.1016/j.childyouth.2016.06.021
36. Mueller, B., Peterangelo, J., & Henken, R. (2016). The Quest for Quality: How YoungStar Is Affecting Child Care in Milwaukee County. Rapport.
37. Brebner, C., Hammond, L., Schaumloffel, N., & Lind, C. (2015). Using relationships as a tool: Early childhood educators' perspectives of the child-caregiver relationship in a childcare setting. *Early Child Development and Care*, 185(5), 709-726. doi:10.1080/03004430.2014.951928
38. Katz, R. C. (2014). Child Care as a Protective Factor: Investigating the Impact of Child Care in an At-Risk Sample. (M.A.), Tufts University, Ann Arbor.
39. van Urk, F. C., Brown, T. W., Waller, R., & Mayo-Wilson, E. (2014). Centre-based day care for children younger than five years of age in high-income countries. *Cochrane Database of Systematic Reviews*(9). doi:10.1002/14651858.CD010544.pub2
40. Institut national d'excellence en santé et en services sociaux. (2014). Efficacité des interventions en matière de négligence auprès des enfants, des familles et des communautés autochtones. Rapport.
41. Avenir d'enfants. (2018). Synthèse du Grand rassemblement pour les tout-petits. Rapport.
42. Larrivée, M. (2007). Recommandations visant à améliorer le développement global des enfants Inuits 0-5 ans fréquentant les CPE du Nunavik. Rapport.
43. Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes. (2015). Portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans. Rapport.
44. Duval, S., & Bouchard, C. (2013). Soutenir la préparation à l'école et à la vie des enfants issus de milieux défavorisés et des enfants en difficulté. Rapport.
45. Avenir d'enfants. (2016). Je suis petit, je deviendrai grand. La réussite éducative, une histoire qui s'écrit tôt. Mémoire déposé par Avenir d'enfants dans le cadre des audiences des Consultations publiques sur la réussite éducative. Rapport.
46. Fortin, P. (2017). What have been the effects of Quebec's universal childcare system on Women's economic security. Brief Submitted to the Standing Committee on the Status of Women (FEWO) of the House of Commons.

Bibliographie

47. Fortin, P. (2011). Economic Consequences of Quebec's q Q Educational Childcare Policy.
48. Heckman, J. J. (2012). Invest in early childhood development: Reduce deficits, strengthen the economy. *The Heckman Equation*, 7, 1-2.
49. Heckman, J. J. (2018). Four big benefits of investing in early childhood development. *Heckman: The economics of human potential*.
50. Fortin, P. (2017). Twelve Flawed Statements of the Fraser Institute on Quebec's Childcare Program. *Rapport*.
51. Geloso, V., & Eisen, B. (2017). Quebec's Daycare Program A Flawed Policy Model. *Fraser research bulletin*.
52. Commission sur l'éducation à la petite enfance. (2017). *Rapport de la Commission sur l'éducation à la petite enfance. Rapport*.
53. *Avenir d'enfants*. (2019). Joindre les familles vivant en contexte de défavorisation. *Rapport*.
54. McCain, M. N., Mustard, F. J., & McCuaig, K. (2011). *Le point sur la petite enfance 3. Prendre des décisions. Agir. Rapport*.
55. *Avenir d'enfants*. (2017). La parentalité chez les parents d'enfants de 0 à 5 ans vivant dans un contexte de défavorisation. *Rapport*.
56. Dixon-Woods, M., Cavers, D., Agarwal, S., Annandale, E., Arthur, A., Harvey, J., . . . Sutton, A. J. (2006). Conducting a critical interpretive synthesis of the literature on access to healthcare by vulnerable groups. *BMC Med Res Methodol*, 6, 35. doi:10.1186/1471-2288-6-35
57. Poissant, J. (2014). Les conditions de succès des actions favorisant le développement global des enfants. In: *Direction du développement des individus et communauté, Institut national de . . .*
58. Saïas, T., Bodard, J., Morch, C., Bonnard, A., & Dugravier, R. (2018). Réinventer la prévention en PMI : Petits pas, Grands pas. *Cahiers de la Puéricultrice*, 321.
59. Bigras, N., & Gagné, A. (2016). *Mémoire destiné aux audiences publiques d'experts au sujet des services éducatifs destinés à la petite enfance. Rapport*.
60. *Horizon 0-5*. (s.d.). *Guide d'animation de la démarche Constellation. Rapport*.
61. Boileau, G. (2010). *Rapport d'évaluation : Projet « Voix des parents » : évaluation de l'implantation et des résultats proximaux du projet dans quatre communautés. Rapport*.
62. Bigras, N., Dion, J., Gagnon, C., Malenfant-Robichaud, G., Paquette, A., & Hanan, P. (2019). *Évaluation des effets sur les apprentissages d'étudiantes réalisant leur stage à la halte-garderie du coeur (année scolaire 2016-2017) Rapport*.
63. Commission de la santé et des services sociaux des premières nations du Québec et du Labrador. (2017). *Enquête régionale sur la petite enfance, l'éducation et l'emploi des premières nations du Québec. Rapport*.

Remerciements

Nous souhaitons remercier Judith Gaudet, Ph.D., pour son assistance experte dans la recherche documentaire sur ce champ de recherche.

Nous remercions également chaleureusement Johanna Nouchi, cand. Psy.D, pour son aide à l'organisation du rapport et à sa mise en page.

Citation

Saïas, T., Mercerat, C., Mörch, C. (2019) Promouvoir l'accessibilité aux services de garde éducatifs pour tous les tout-petits. Rapport remis au Comité-conseil "Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel". Septembre 2019.



laboepione.ca